

Utopies d'hier, vérités aujourd'hui (1)

La photographie du fonds de la mer à été faite, non comme l'indique Jules Verne, à l'aide de puissants rayons lumineux éclairant les eaux, mais à faible profondeur et en utilisant simplement la clarté du soleil.

En Algérie, un professeur de lycée, dont le nom m'échappe, avait rigoureusement disposé un appareil photographique, mû par une poire à air, lequel appareil placé dans une boîte vitrée étanche, était descendue par un fonds de 20 à 25 pieds, où il reposait sur un trépied. Les eaux fort transparentes dans cette contrée l'étaient bien suffisamment pour que l'expérimentateur placé dans un bateau, et tenant en mains la poire, commandant l'appareil, de déclenchement fut en mesure à un moment donné, d'ouvrir et de fermer l'appareil préalablement muni d'une plaque sensible.

Quand il voyait quelque pression s'accroître, au milieu des plantes marines, formant décor, il prenait la poire et l'appareil fonctionnant. Remonté immédiatement et sorti de son enveloppe étanche, il recevait une nouvelle plaque, le rendant susceptible, une fois redescendu, de prendre de nouvelles photographies. Le résultat fut paraît-il, bien satisfaisant et les photographies obtenues, quoique légèrement voilées par la marche d'eau interposée entre l'objectif et les objets visés, présentant de très curieux mirages, de poissons évoluant au milieu des glaces.

Avec les progrès accomplis dans le domaine des applications photographiques depuis cette époque. Nul doute qu'un excellent kodak, renfermé dans une boîte étanche et vitrée et commandé par un fil déclanchant l'objectif, et allumant une ampoule électrique ne donnât d'excellents résultats, quel que fut la profondeur où il serait immergé.

La photographie sous-marine suppose être prise à bord du *Nautilus*, à travers la glace non étamée du salon et à l'aide du puissant fanal électrique dont disposait le merveilleux bateau du capitaine Nemo, serait exactement — toutes proportions gardées — dans les mêmes conditions que celles réellement prises par l'ingénieur professeur Algérien.

Les amateurs photographes ne manquent pas et les kodaks sont légions, voilà diverses expériences à faire sans qu'il en coûte beaucoup, à bord des navires modernes, la plupart munis de générateur d'électricité.

LOUIS PERRON.

CONFÉRENCE PRATIQUE ET PATRIOTIQUE

Sous les auspices du Club Letellier, M. A. St-Martin a soumis une conférence relativement à l'Espéranto. L'orateur commença ses remarques en faisant observer que l'Espéranto ne se mêlait pas de politique, mais que le Canada particulièrement, et pour des raisons politiques devait s'occuper d'Espéranto.

L'histoire en mains, s'appuyant sur des citations, M. St-Martin, démontre à l'auditoire, que la grande cause du retard du progrès matériel, moral, intellectuel du pays est la dualité des langues. Après avoir affirmé notre droit à parler la langue française, après avoir établi que nous étions bien résolus, à ne pas céder d'une semelle le terrain acquis, l'orateur demande à l'assemblée si ce droit de parler la langue française n'accorde pas au même titre le privilège, à nos frères anglais de parler leur langue maternelle. " Certes, oui, dit-il, et alors comment concilierons-nous les deux races, comment les rallier, comment les faire se comprendre, et partant se connaître, s'estimer et s'aimer, si ce n'est par l'harmonie, la concorde, le compromis, enfin la neutralité ; si ce n'est par l'unique moyen : l'Espéranto. "

Le MONDE ILLUSTRÉ ne peut donner, le rapport verbal de cette conférence, qui dura au-delà de deux heures, mais le résultat pratique, et sur lequel nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs, c'est

(1) Analyse et vérification de faits, utopies au moment où ils furent énoncés dans les romans de Jules Verne, mais devenus aujourd'hui d'incontestables vérités.

que le Club Letellier, s'est immédiatement voté, comme corps, membre de la société, pour la propagation de l'Espéranto.

Le club devant payer à même les fonds de l'institution la contribution annuelle de la société.

M. J. B. A. Léo Leymarie, fit aussi quelques remarques, donna en plusieurs langues des exemples des difficultés de prononciation, informa l'assemblée de la propagande active et considérable qui se fait maintenant en France en faveur de l'Espéranto, et annonça que le Cours gratuit d'Espéranto commencera à Montréal, le 5 mars prochain, au Monument National.

M. Chs F. Larkin, de la part des Anglais, vint déclarer que puisque les Canadiens-français faisaient la moitié du chemin afin d'établir la concorde entre Canadiens-français et Canadiens-anglais, au nom de ses compatriotes, il se déclara prêt à adopter l'Espéranto et à le propager. " Quoique, ajouta-t-il, j'ai entendu des reproches un peu amers, adressés à mes compatriotes, dans le cours de cette conférence, qu'il me soit permis de vous dire, que dans la course vers le progrès, nous serons aussi rapides que vous et nous serons d'aussi zélés propagateurs de la langue neutre que vous le serez vous-mêmes. "

Que chaque nationalité en dise autant !!!

P.-S.—Le Club Bernier a invité M. A. Saint-Martin, à donner une conférence, sur la question de la langue internationale Esperanto. Cette conférence aura lieu mercredi le 26 courant, à la salle du Club, No 956 rue Beaubien.

Les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ feront très bien d'assister à cette conférence : l'Espéranto appelé à jouer un si grand rôle dans l'avenir de notre pays doit être connue et apprécié dès le moment actuel.

IN MEMORIAM

On inhumait, le 5 février dernier, à Marieville, un compatriote qui laisse, parmi ceux qui furent en relations avec lui, le meilleur souvenir, feu Henri-Eugène Poulin, avocat, décédé à Montréal le 31 janvier précédent.

M. Poulin était très avantageusement connu du public, particulièrement à Marieville, où il avait passé la majeure partie de sa vie.



FEU HENRI-EUGÈNE POULIN

Citoyen intègre et respecté, doué d'un jugement sûr, homme d'action et de progrès, d'une charité verbale, ne reculant devant aucun sacrifice pour se rendre utile aux siens et à ses amis, M. Poulin possédait assurément toutes les qualités qui distinguent l'homme de bien et de mérite.

Né à Marieville, le 12 septembre 1846, il était le fils de feu Joseph-Napoléon Poulin, médecin, qui fut durant plusieurs années député du comté de Rouville,

avant la Confédération ; et petit-fils du grand Bourdages qui a joué un rôle si important dans la politique canadienne.

Il fit ses études classiques au séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, étudia le droit à l'Université Laval de Québec, et fut admis au barreau en septembre 1867. Il partit l'année suivante pour Saint-Louis, Missouri, revint au Canada en 1875, et épousa en la même année, à Sorel, Amélia-Jane-Mary Armstrong, qui lui survit avec cinq enfants. En 1876, il fut nommé régistrateur pour le comté de Rouville, et continua d'exercer en même temps la profession d'avocat à Marieville. En 1898, il cessa d'occuper la charge de régistrateur pour venir se fixer à Montréal. Quoique résidant à Montréal, — vû certaines entreprises financières qui l'appelaient souvent à Farnham, il ouvrit un bureau d'avocat à ce dernier endroit et y devint, en peu de temps, à la tête d'une jolie clientèle acquise par l'estime et la confiance qu'il inspirait au public.

Pendant les vingt et quelques années qu'il a résidé à Marieville, il a occupé, sans interruption, les charges de conseiller et de maire de l'endroit, et de préfet pour le comté de Rouville. Il est sans contredit l'un de ceux qui ont le plus contribué, par son dévouement et son esprit pratique, au développement et au progrès de Marieville, en y encourageant de toutes ses forces certaines industries qui en font la prospérité.

Nous offrons à la famille du défunt nos sympathies les plus profondes.

L'AMOUR D'UNE FEMME

I

LA FEMME AIMÉE

La femme est la sauvegarde de l'humanité.

Douée d'une délicatesse infinie, elle unit aux grâces dont la nature lui a fait don, un bon cœur où réellement Dieu a versé le trésor de son puissant amour.

L'homme ambitionne souvent les grands honneurs, et, pour y arriver, il lui faut un travail incessant doublé d'un courage indomptable ; mais pour la femme, il lui suffit d'un sourire de bonté pour rendre sa mémoire immortelle.

Au milieu de la souffrance de l'humanité, la femme apparaît comme un ange bienfaisant, qui console et adoucit les cœurs aigris.

Sa douce voix vibre aux oreilles des malheureux, rendues plus sensibles par l'aiguillon cruel, comme les sons harmonieux d'une lyre.

Elle sait pénétrer plus avant dans le cœur, car, dès son entrée dans le monde, sa vie n'est plus qu'une souffrance continuelle qu'elle seule sait cacher avec un courage héroïque.

Comprenant mieux ce que peut produire d'affaîsissement dans l'âme un mot ou un rire injurieux à l'égard de l'infortune, il lui est facile de cicatrifier ces plaies, son cœur ressentant tous les jours les souffrances d'autrui.

Comme l'abeille sait tirer le miel de la fleur vénéneuse, la femme se montre grande et résolue au milieu de ces cris de détresse qui s'élèvent de tous côtés ; elle oublie son propre malheur, en face du devoir qu'elle regarde comme lui étant dévolu de soulager l'humanité.

Oh ! qui comprendra le prix de ces larmes versées sur le sort du prochain ! Ce sont autant de fleurons ajoutés à la couronne que l'on accorde à l'épouse dévouée, qui se dépense chaque jour sans compter.

La femme qui comprend réellement le rôle qu'elle doit jouer dans la société est la sauvegarde de l'humanité.

II

LA VIE A DEUX

Vouloir analyser le cœur de la femme, y rechercher ses tendances, l'apprécier à sa juste valeur, essayer de le comprendre... c'est tenter l'impossible ! Autant prétendre éclaircir les insondables mystères dont la nature persiste à s'envelopper.